



**PICARDIE**

## COMMUNIQUE DE PRESSE FUSION DES GRETA EN PICARDIE

21 / 12 / 2017

La fusion des GRETA en Picardie, ordonnée à la rentrée par Mme le Recteur, avec pour objectif une mise en pratique dès le 1er janvier 2018, nous paraissait trop rapide pour pouvoir envisager une mise en place réfléchie et concertée avec les personnels et leurs représentants.

La promesse rectorale faite aux syndicats était que cette fusion se ferait sans suppression de postes, ni mouvement géographique des personnels. Il avait même été évoqué la solution du télé-travail. Cette promesse semble avoir été appliquée dans l'Oise et dans l'Aisne (nous sommes encore vigilants sur la signature des contrats de tous les personnels dans ces départements). Force est de constater que cette directive n'est pas respectée dans la Somme.

Notre syndicat, lors d'une audience avec les futurs dirigeants du GRETA Somme, avait obtenu un accord oral pour le non-déplacement d'une de nos collègues. Les pressions exercées depuis sur celle-ci pour qu'elle accepte un déplacement de son lieu de travail à 1h du lieu actuel, avec des horaires non aménagés, est contraire aux engagements de l'académie, de la direction. Cela bafoue le dialogue social que nous avons tenté de mettre en place depuis l'annonce de la fusion.

Nous demandons donc en urgence aux services du rectorat, à la direction du GRETA, de proposer à nos collègues des postes sur leurs lieux actuels de travail.

Le SGEN-CFDT Picardie